



# Venez visiter nos Résidences Seniors

Autonomie - Bien-être - Confort - Sécurité

Possibilité de séjours découverte



Pour vivre sa retraite  
en toute tranquillité



IDYLIA met à disposition des appartements spécialement conçus pour simplifier votre quotidien

Idylia-Services à la personne, des assistantes de vie interviennent à l'intérieur et à l'extérieur des résidences pour faciliter votre quotidien.

 Résidence  
Le Jardin des Arts  
St Jean le Blanc (45)  
02 38 55 52 18

 Résidence  
La Renaissance  
Orléans (45)  
02 38 24 92 26

 Résidence  
Le Parc de Morchêne  
St Cyr en Val (45)  
02 38 55 81 01

[www.idylia.fr](http://www.idylia.fr)

02 38 24 92 26



- ✓ Parquet
- ✓ Carrelage
- ✓ Plomberie
- ✓ Chauffage
- ✓ Isolation



- ✓ Electricité
- ✓ Menuiseries
- ✓ Verrières
- ✓ Peinture

Entreprise Percevaux

5 rue du Vieux Marché • 45000 ORLEANS  
Tél : 02 85 29 59 03 • [orleans@percevaux.fr](mailto:orleans@percevaux.fr)



40 rue des Frères Lumière  
45801 SAINT-JEAN-DE-BRAYE Cedex  
Tél. 02 38 86 10 50  
[croixmarie@croixmarie.com](mailto:croixmarie@croixmarie.com)  
[www.croixmarie.com](http://www.croixmarie.com)

Menuiserie Agencement  
Métallerie Menuiserie Aluminium  
Service Maintenance



44 rue des Frères Lumière  
45801 SAINT-JEAN-DE-BRAYE Cedex  
Tél. 02 38 86 68 53  
[croixaluminium@croixaluminium.com](mailto:croixaluminium@croixaluminium.com)  
[www.croixaluminium.com](http://www.croixaluminium.com)

# SOMMAIRE

# 177

AVRIL  
2020

4 > VU EN VILLE

## DOSSIER SPÉCIAL COVID-19

6 > ENTRETIEN AVEC OLIVIER CARRÉ, maire  
d'Orléans, président d'Orléans Métropole

8 > EN TEMPS DE CRISE, LA VILLE S'ORGANISE

10 > COMMERCE : S'APPROVISIONNER EN MODE  
SOLIDAIRE

12 > PÊLE-MÊLE



## ORLÉANS MÉTROPOLE

17 > LA LETTRE D'INFORMATION  
D'ORLÉANS MÉTROPOLE

édito

20 > CONFINÉ, MAIS PAS À COURS D'IDÉES !

26 > HOMMAGE À JEAN-LOUIS BERNARD,  
ancien maire d'Orléans

28 > INFOS SERVICE PENDANT L'ÉPISODE DU  
CORONAVIRUS

30 > TRIBUNES LIBRES

### ✦ Pour contacter la rédaction :

02 38 79 29 99

- ▶ DIRECTRICE DE PUBLICATION : JOËLLE GOEPFERT
- ▶ RÉDACTRICE EN CHEF : ARMELLE DI TOMMASO
- ▶ RÉDACTION ET SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :  
MARYLINE PRÉVOST, ANAÏS RAMBAUD,  
CAMILLE JAUNET, LÉA BOUQUEROT, ÉMILIE CUCHET,  
STÉPHANE DE LAAGE ET MICHAËL SIMON
- ▶ PHOTOGRAPHIES : JÉRÔME GRELET ET JEAN PUYO
- ▶ CRÉATION MAQUETTE ET RÉALISATION :  
LAURE SCIPION
- ▶ RÉGIE PUBLICITAIRE : OUEST EXPANSION
- ▶ IMPRESSION : SIEP - TIRAGE : 3 000 EXEMPLAIRES

Ce numéro a été produit en version digitale, sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr) (rubrique publications), et imprimé à 3 000 exemplaires, mis en dépôt chez les commerçants d'Orléans. Il a été réalisé et acheminé dans le respect des règles en vigueur sur le confinement.



Orléans et sa métropole sur  
Facebook, Twitter, Instagram  
et [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)



Orléans.mag est  
disponible en version  
audio auprès de la Biblio-  
thèque sonore sur inscription au  
02 38 53 17 46 ou [45L@advbs.fr](mailto:45L@advbs.fr)



La société Ouest  
Expansion est notre  
régisseur publicitaire. Si vous  
êtes annonceur, contactez  
Céline Lorin : 07 78 82 23 20  
[celine.lorin@ouestexpansion.fr](mailto:celine.lorin@ouestexpansion.fr)

## NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19

En raison de la période pré-électorale pour le scrutin municipal (articles L.52-1 et L.52-8 du Code électoral), l'éditorial du maire d'Orléans est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.



# VU EN VILLE



1



2



3



4



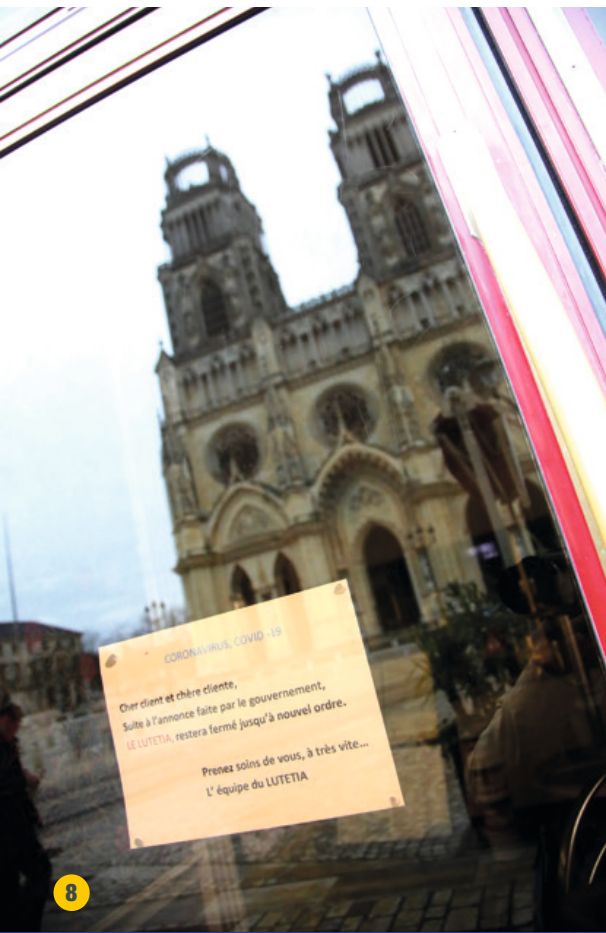
5



6



7



## MARS 2020

### [1] CONFINÉE

La place du Martroi, silencieuse et déserte, à l'heure du confinement.

### [8] FERMÉS

Les commerçants appliquent les mesures de fermeture de leur établissement, dictées par le gouvernement.

### [2 et 3] SOLIDAIRE

Les agents du Centre communal d'action sociale et la Sogeres apportent chaque jour, les repas aux aînés, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire.

### [4-9-10] MANGER

Désormais, on fait ses courses avec une attestation de déplacement dérogatoire, on respecte les distances et on applique les gestes barrières...

### [5-6-11-12] INTERDIT

En raison des directives gouvernementales COVID-19, l'accès à certains services (relèves courriers...) et espaces publics (quais de Loire, agrès extérieurs...) est interdit.

### [7] MERCI !

Aux soignants, aux ripeurs, aux commerçants, aux agents de caisse... les Orléanais adressent un immense merci à travers des dessins et petits mots.

### [13] RESPECT

Les polices municipale et nationale veillent au bon respect des règles de confinement.

### [14-15-16] HOMMAGE

Le soir, après l'hommage rendu aux personnels soignants, le ténor orléanais Luca de Bernardi chante de sa fenêtre, secteur Bannier... pour la plus grande joie de ses voisins.



# ENTRETIEN AVEC OLIVIER CARRÉ

## MAIRE D'ORLÉANS, PRÉSIDENT D'ORLÉANS MÉTROPOLE

*“Garantir la santé des Orléanais et tout faire pour les accompagner durant cette crise”*



**Depuis un mois, la France est mobilisée dans cette guerre contre le Covid-19. Un engagement que vous constatez également au niveau local ?**

**Olivier Carré :** Je mesure cette pleine mobilisation tous les jours, à commencer par celle des personnels soignants, à l'hôpital, en médecine de ville et dans les Ehpad. Je tiens, au nom des Orléanais et du conseil municipal d'Orléans, à les remercier et à leur témoigner notre reconnaissance pour leur engagement et leur professionnalisme. Vous êtes nombreux, chaque soir, à 20h, à les applaudir depuis vos fenêtres pour leur rendre hommage. C'est un geste émouvant qui, je le sais, leur va droit au cœur. Il faudra que ce soutien aille au-delà de cette période de crise.

**Des mesures ont-elles été prises rapidement pour accompagner ces professionnels en première ligne ?**

**O. C. :** La première aide que nous pouvons leur apporter, c'est le respect strict du confinement et des règles sanitaires. C'est le cas à Orléans, où la police municipale est très présente sur le terrain aux côtés de la police nationale. Les Orléanais prennent très au sérieux le confinement et je les en remercie.

Dès le début, avec l'État, nous avons organisé l'accueil des enfants des personnels de santé et de sécurité dans nos crèches et dans nos écoles ; nous en accueillons une quarantaine chaque jour. Je salue aussi la réponse des entreprises de l'Orléanais à l'appel de notre service économique pour leur fournir des matériels de protection, et

**« LA SITUATION REVÊT UN CARACTÈRE EXCEPTIONNEL QUI AMÈNE DES DÉCISIONS EXCEPTIONNELLES QUE J'ASSUME EN TANT QUE MAIRE ET PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE, EN ASSURANT À MES COLLÈGUES LA TOTALE TRANSPARENCE »**

également les initiatives de certaines structures, dont notre FabLab, qui se sont lancées dans la fabrication de visières pour nos soignants avec leurs imprimantes 3D.

Un service de transport à la demande a aussi été mis en place pour les soignants, afin qu'ils puissent, chaque jour et gratuitement, rejoindre leur lieu de travail. Toutes les modalités sont gérées par Keolis et le réseau TAO dont je remercie les agents et la direction pour leur réactivité et leur mobilisation au quotidien.

**Cette gratuité bénéficie-t-elle aussi aux habitants de la métropole ?**

**O. C. :** Oui, les bus et les trams sont gratuits en cette période de crise, pour faciliter les déplacements strictement nécessaires, professionnels principalement. Les prélèvements pour les abonnés sont donc suspendus et un remboursement sera effectué pour les usagers qui se sont déjà acquittés de leur abonnement d'avril.

**L'objectif est véritablement d'aider les habitants dans un quotidien totalement chamboulé ?**

**O. C. :** Notre préoccupation première est de garantir la santé de nos concitoyens et de leur assurer une écoute permanente. Je veux que personne ne soit laissé sur le bord du chemin en cette période de crise sanitaire majeure. Dès le déclenchement de la cellule de crise, le 13 mars (lire aussi pp. 8-9), nous avons ouvert une plateforme téléphonique, accessible 24h/24 et 7j/7 au 02 38 79 29 99, pour répondre à toutes les questions des Orléanais. Elle reçoit, aujourd'hui encore, entre 200 et 300 appels par jour sur des questions très pratiques, mais aussi pour de l'écoute ou encore pour signaler la situation de personnes en difficulté. Car ma crainte est que les personnes déjà isolées le soient encore davantage. Pour éviter cela, le CCAS, aidé par la réserve communale, des élus volontaires et des associations, met en place des contacts réguliers ou des visites, dans le respect, bien sûr, des règles sanitaires. Un service de portage d'attestations est également assuré par nos appariteurs auprès des personnes qui en expriment le besoin au 02 38 79 29 99.

**Cette période inédite suscite un bel élan de solidarité et de générosité...**

**O. C. :** Beaucoup d'associations caritatives se sont organisées pour répondre aux besoins des bénéficiaires qu'elles accompagnaient avant la crise. Nous veillons à les soutenir, notamment en équipant, quand nous le pouvons, leurs bénévoles en masques et en gel hydro-

alcoolique. Parmi les dispositifs mis en place au départ, notre plateforme d'entraide accessible en ligne permet de centraliser l'offre et la demande d'aide. De nombreux bénévoles se sont signalés. J'ai souhaité fédérer cet élan au sein d'une conciergerie solidaire qui vise à apporter des réponses sur mesure aux besoins des habitants les plus fragiles qui se signalent à nous. Je proposerai à mes collègues du conseil municipal que cette plateforme puisse perdurer dans le temps après la crise.

**« NOTRE PRÉOCCUPATION PREMIÈRE EST DE GARANTIR LA SANTÉ DE NOS CONCITOYENS ET DE LEUR ASSURER UNE ÉCOUTE PERMANENTE. JE VEUX QUE PERSONNE NE SOIT LAISSÉ SUR LE BORD DU CHEMIN EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE MAJEURE. »**



© JÉRÔME CRELET

**Combien d'agents municipaux et métropolitains cette crise mobilise-t-elle ?**

**O. C. :** Environ 1000 agents assurent la continuité de service sur le terrain, comme la gestion des déchets, l'eau, l'assainissement, l'éclairage public, l'entretien des voiries, la sécurité, la gestion des marchés, l'action sociale (CCAS), les activités du crématorium, et en mairie, pour l'état civil, la cellule de crise et la plateforme d'appels. Auxquels s'ajoutent 500 agents en télétravail.

**Et comment s'organisent les activités du conseil municipal et métropolitain ?**

**O. C. :** La situation revêt un caractère exceptionnel qui amène des décisions exceptionnelles que j'assume en tant que maire et président de la métropole <sup>(4)</sup>, en assurant à mes collègues la totale transparence. C'est la raison pour laquelle j'ai réuni le conseil municipal le 14 mars, en commission spéciale, pour échanger sur des propositions qui devront, par la suite, être validées par nos instances délibérantes, lorsque les règles du confinement seront levées. En attendant, nous communiquons entre nous via une messagerie instantanée et je transmets, en toute transparence, à l'ensemble des élus du conseil municipal un récapitulatif de l'activité de la semaine. Nous procédons aussi par visioconférence avec les adjoints, les maires des communes, les vice-présidents de la Métropole et nos différents partenaires institutionnels.

**Cette crise aura-t-elle des conséquences sur les finances des collectivités ?**

**O. C. :** Oui, car nous allons avoir, d'un côté, des dépenses non prévues liées à la gestion de crise, et de l'autre, une réduction de nos recettes, liée en partie à la gratuité du stationnement et des transports en commun, et parce qu'une partie de nos capacités financières est liée à l'activité des entreprises aujourd'hui à l'arrêt. Nous avons aussi des économies à faire mais elles ne compenseront pas ces manques. Je suis très préoccupé par la situation des entreprises

à l'issue de cette crise ; il faut que les aides annoncées par l'État pour ces dernières soient rapidement et facilement mises en œuvre. Notre cellule de veille économique est particulièrement mobilisée pour répondre 7j/7 à leurs questions (02 38 68 41 22) et les accompagner dans leurs demandes d'aides.

**Les commerçants se démènent aussi pour trouver des solutions leur garantissant un minimum d'activité...**

**O. C. :** Ils font preuve d'ingéniosité et d'adaptabilité pour approvisionner les habitants en produits frais et locaux (lire aussi pp. 10-11), sur les 7 marchés maintenus par dérogation du préfet et sur lesquels nous nous assurons que les mesures barrières sont bien respectées, dans les boutiques où certains proposent de la vente à emporter, ou encore en s'organisant pour faire de la livraison. Toutes ces initiatives, dont la liste s'accroît de jour en jour, sont répertoriées dans un annuaire géolocalisé accessible sur le site internet d'Orléans Métropole. Je veux ici les assurer de tout notre soutien.

**Quelles mesures sont envisagées dans les domaines culturel et événementiel contraints de déprogrammer leurs rendez-vous ?**

**O. C. :** Nous viendrons en soutien des acteurs de ces secteurs, au cas par cas, afin que cette crise ne marque pas un coup d'arrêt à leurs activités et leurs initiatives. À ce stade, nous avons fait évoluer le portail *On sort!* pour qu'il devienne le réceptacle de toute cette production, riche et diverse sur notre territoire. Tous ces talents méritent d'être mieux connus. L'accès aux ressources numériques et gratuites de nos médiathèques a aussi été facilité et le Conservatoire continue d'assurer un lien pédagogique avec ses élèves. Enfin, j'ai pris la décision, en accord avec l'évêché, l'armée et l'association Orléans Jeanne d'Arc, de reporter les Fêtes de Jeanne d'Arc au début d'octobre. Permettez-moi d'adresser mon soutien et ma reconnaissance à toutes les personnes qui œuvrent chaque jour, avec dévouement et professionnalisme, pour que la vie d'Orléans se poursuive dans ces temps troublés. Ils méritent notre gratitude. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. DI TOMMASO

**« J'ADRESSE MON SOUTIEN ET MA RECONNAISSANCE À TOUTES LES PERSONNES QUI ŒUVRENT CHAQUE JOUR, AVEC DÉVOUEMENT ET PROFESSIONNALISME, POUR QUE LA VIE D'ORLÉANS SE POURSUIVE DANS CES TEMPS TROUBLÉS. »**

<sup>(4)</sup> Le gouvernement vient de publier des ordonnances donnant aux présidents d'EPCI et aux maires un certain nombre de pouvoirs qui, auparavant, étaient conférés uniquement aux conseils municipal ou métropolitain ; ces actes administratifs sont consultables sur le site internet d'Orléans Métropole (rubrique Mairie&Métropole).





© JÉRÔME GRELET

# EN TEMPS DE CRISE, LA VILLE S'ORGANISE

❖❖❖ **COVID-19** DEPUIS PLUS DE TROIS SEMAINES, LE CŒUR D'ORLÉANS BAT DEPUIS LES SOUS-SOLS DE LA MAIRIE. UNE CELLULE ET UN ORGANIGRAMME DE CRISE ONT PRIS LE RELAIS DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE HABITUELLE DÈS LE 13 MARS POUR ASSURER LES MISSIONS FONDAMENTALES DE LA VILLE ET DE LA MÉTROPOLE, ET POUR INFORMER LES HABITANTS. PORTRAIT DE CETTE ORGANISATION HORS DU COMMUN.

**P**our tous, à cause de la crise sanitaire, le quotidien a été chamboulé en quelques jours. Fermeture des établissements scolaires, ralentissement progressif de l'activité économique, des déplacements, de la vie culturelle... Puis, le confinement. Dès l'arrivée des premiers cas, notamment à l'école Poincaré, la mairie d'Orléans a ouvert une cellule de veille. C'était le 2 mars, un point sur la progression du Covid-19 était effectué chaque jour. Mais, à

partir du vendredi 13, changement de dimension pour faire face à la situation: la cellule s'est transformée en véritable tour de contrôle. Depuis, au niveau -1 de l'hôtel de ville, salle Trévisé, une vingtaine d'agents se relaient chaque jour pour assurer des compétences essentielles de la Ville et de la Métropole. Cette cellule de crise agit et fonctionne sous la responsabilité d'Olivier Carré, maire d'Orléans, président d'Orléans Métropole.





© JÉRÔME GRELET

### Assurer la continuité du service public...

Équipé d'ordinateurs et de téléphones, ce centre névralgique réunit les missions de coordination, de secrétariat, de ressources humaines, d'information/presse, d'économie ou encore de vie sociale et de citoyenneté. Pour résumer, tout ce qui permet d'assurer la continuité du service public. Autre volet très important : l'information et l'écoute des habitants. Chaque jour, de nombreux appels aboutissent en cellule de crise via la ligne téléphonique dédiée : 02 38 79 29 99. Au bout du fil, les agents s'attachent à répondre avec précision à toutes les questions, à guider ou tout simplement à écouter (lire encadré).

### ... en cellule de crise et sur le terrain...

Aux agents présents en cellule de crise s'ajoutent ceux qui poursuivent leurs fonctions en télétravail (environ 500) et ceux, près d'un millier, sur le terrain, qui accomplissent les services indispensables aux deux collectivités : collecte des déchets, garantie de la sécurité et contrôle du respect des consignes sanitaires (la police municipale et la police des transports sont appuyées par un drone et par la présence d'agents de médiation sur le terrain), accueil des enfants des personnels de santé dans les crèches et les écoles ouvertes à cet effet, contrôle de la qualité de l'eau ou encore enregistrement des démarches administratives fondamentales – entendez par là les déclarations de naissance, de décès, les formalités urgentes pour des papiers d'identité. Toutes s'effectuent désormais en mairie centrale, place de l'Étape (les mairies de proximité sont fermées), dans le respect des règles liées aux mesures sanitaires ; un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) est chargé d'y veiller.



© JEAN PUJO

## 02 38 79 29 99 À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Pour les agents, tous volontaires, qui assurent la permanence téléphonique mise en place dès le 13 mars par la Mairie, il n'y a pas de mauvaise question ! Il n'y a pas non plus de temps d'attente. Au bout du fil, quelqu'un vous répond, 7 jours sur 7, 24h sur 24. Positionnés en cellule de crise, les agents reçoivent, avant de prendre les combinés, des instructions, un topo de plusieurs pages qui leur permet d'avoir les informations du jour, utiles pour répondre aux habitants. Pour savoir comment réagir, aussi, parfois. Et si l'agent ne peut pas donner une réponse dans l'immédiat, il s'engage à rappeler une fois le renseignement obtenu auprès de ses collègues.

Au début du confinement, le téléphone sonnait sans cesse car chacun cherchait à s'organiser dans ce mode de vie totalement chamboulé. Aujourd'hui, les appels (300 en moyenne chaque jour) ont plutôt trait au soutien et à la solidarité. D'autres requièrent une attention toute particulière ; une aide psychologique est accordée aux personnes sur le moral desquelles le confinement – et tout ce qu'il implique, comme la solitude et, quelquefois, la détresse – pèse lourd. En permanence, au sein de la cellule, un psychologue ou une personne habilitée est là pour écouter, répondre, rassurer.

📞 **La permanence téléphonique est joignable tous les jours, à toute heure, au 02 38 79 29 99.**



© JÉRÔME GRELET

© JÉRÔME GRELET

### ... 7 jours sur 7, 24h sur 24

La cellule de crise fonctionne ainsi chaque jour, de 9h à 18h, sans interruption. Elle est relayée, le soir et la nuit, par le Centre de sécurité orléanais, situé également dans l'hôtel de ville. Au sein des locaux, les règles sanitaires sont respectées à la lettre : gel hydroalcoolique à disposition, port de gants et de masques, maintien d'une distance entre les personnes pour qu'aucun risque ne soit pris. Une organisation hors du commun pour gérer une crise elle-même exceptionnelle et inédite. ■

ANAÏS RAMBAUD

**Tous les jours, des agents de la Sogeres livrent les repas aux particuliers, dont les seniors.**

UN MOT D'ORDRE : « RESTEZ CHEZ VOUS ! » POUR PERMETTRE À CHACUN D'ACCÉDER À DES PRODUITS FRAIS, DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ, LES COMMERÇANTS DÉVELOPPENT DE NOUVEAUX MOYENS D'APPROVISIONNEMENT, AVEC LE SOUCI DE PRÉSERVER LA SANTÉ DE TOUS.

# COMMERCES : S'APPROVISIONNER EN MODE SOLIDAIRE



© JÉRÔME GRELET

Aux Halles-Châtelet, les quelque vingt commerçants présents ont adapté leurs horaires d'ouverture et s'organisent pour réaliser des livraisons.



© JÉRÔME GRELET

**Distanciation sociale, paiement sans contact... Commerçants et acheteurs adoptent les gestes sécurisés de vente.**

Les commerçants d'Orléans et de sa métropole n'ont jamais été aussi actifs et créatifs sur leurs sites et sur les réseaux sociaux, y faisant l'inventaire de leurs services : livraison, click & collect et autre drive piéton. Au-delà de leur rôle premier, les commerces de bouche contribuent aussi à l'activité des filières agroalimentaires du territoire. Et le consommateur semble prendre goût aux produits frais et de proximité, avec une sorte de fierté à acheter local et solidaire.

## Les commerçants s'adaptent

L'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> avril encadre l'activité des commerces de détail alimentaire. Ces derniers peuvent désormais être ouverts de 6h à 21h. En dehors de ce créneau, seul le service de livraison à domicile est autorisé. Chacun s'est donc organisé. Le boulanger Paul, par exemple, a rouvert ses boutiques. Les Cafés Jeanne d'Arc ont conservé celle du faubourg St-Jean, ouverte du mardi au samedi, de 10h à 15h, exclusivement sur le principe du drive. Les commandes se prennent par téléphone ou par Internet, elles sont payées en ligne ou à l'enlèvement, et sans contact. « Nous proposons aussi l'envoi par Colissimo », ajoute la directrice

Marine Moreau. Carrefour City Manufacture, lui, assure quelques livraisons solidaires par Le Rayon vert, un indépendant à vélo, pour aider les clients les plus fragiles et démunis. « Pour les produits frais, notamment maraîchers, notre approvisionnement est toujours plus local dans la mesure du possible », signale Guillaume Larçon, directeur de l'épicerie.

## On se serre les coudes aux Halles

« Les plages horaires sont certes restreintes », explique Pierre Besnard, webmaster des Halles. Mais celles-ci « sont bien ouvertes du mardi au jeudi, de 8h à 18h30, les vendredi et samedi, de 8h à 19h, et le dimanche, de 8h à 13h ». La vingtaine de marchands adapte ainsi ses ouvertures dans ces plages horaires. « Pour les livraisons dans l'agglomération proche, poursuit Pierre Besnard, les commerçants s'entraident et groupent les tournées, toujours gratuitement. » Les réservations de produits se font par téléphone ou par Internet. « Ce service demande beaucoup d'efforts et de temps, confirme-t-on chez Storia di Gusto, mais c'est la logique de notre métier. »

## Les restaurants innovent

Alors qu'ils n'ont plus le droit d'accueillir le public pour un repas sur place, bon nombre de restaurants se sont convertis à la vente à emporter et à la livraison. C'est le cas de Sushi Shop et de Big Fernand, par exemple, que dirige Stephan Labasse, également président des Vitrines d'Orléans. Les commandes et le paiement se font exclusivement sur Internet et l'enlèvement est organisé sur une

Certaines enseignes ont mis en place pour leur clientèle un système de livraison avec des indépendants à vélo.



© JEAN PIVO



© JEAN PUVO

table, installée sur le trottoir. Les livraisons, quant à elles, sont assurées le plus souvent par Deliveroo et Uber Eats. «L'idée est d'assurer la continuité d'un service, mais aussi de préserver la vie des commerces et le plus d'emplois possible».

**Dans la boutique Les Cafés Jeanne d'Arc, on accueille les amateurs de thé, ganté et masqué.**

### Les cloches de Pâques livreront-elles ?

La période est compliquée mais les commerçants s'accrochent, notamment pour contenter les enfants et les plus grands à Pâques. Les Cafés Jeanne d'Arc proposent ainsi leur collection de cafés et de thés thématiques. Idem chez Sébastien Papion, qui a gardé sa boutique du faubourg Bannier ouverte. Les commandes se font en ligne, avec retrait possible aussi en drive au laboratoire de Chécy ou avec expédition. «C'est notre façon de redonner le sourire aux clients», signale Sébastien Papion. *Mieux que les antidépresseurs!*

Quant à la fleuriste Charline Pritscaloff, Meilleur Ouvrier de France et ambassadrice des fleurs de France, elle assure les prises de commande par Internet. «Certes, le choix est plus restreint, convient-elle, mais 100% des fleurs sont désormais françaises!» ■

STÉPHANE DE LAAGE



© JEAN PUVO

**Charline Pritscaloff assure les prises de commande par Internet.**

#### RETROUVEZ SUR INTERNET :

- l'annuaire et la carte des commerçants du secteur alimentaire qui proposent vente en magasin, livraison et/ou drive, à Orléans et dans la métropole, sur <http://web.orleans-metropole.fr/commerce-annuaire>
- la carte des producteurs pour commander et retirer vos produits, sur [www.produits-frais-locaux-centre-valdeloire.fr](http://www.produits-frais-locaux-centre-valdeloire.fr)
- la carte des commerces d'Orléans et de la métropole ouverts près de chez vous, sur <http://www.jce-orleans.fr/v2/2020/03/29/solidarissime/>

À l'heure où nous bouclions ces pages, nous avons appris le décès de Guy Bourgeois. Nous consacrerons un hommage à cette figure incontournable du commerce orléanais, dans notre prochain numéro.



© JÉRÔME GRELET

## MARCHÉS D'ORLÉANS

Sur dérogation préfectorale, plusieurs marchés d'Orléans sont autorisés à ouvrir :

- Blossières : mardi, de 7h30 à 12h30
- Turbat - Dauphine : jeudi, de 7h30 à 12h30
- Argonne : vendredi, de 7h30 à 12h30
- Place du Martroi : vendredi, de 16h à 19h30
- Quai du Roi : samedi, de 7h30 à 12h30
- La Source : samedi, de 7h30 à 12h30
- Les Halles-Châtelet : mardi, mercredi et jeudi, de 8h à 18h30, vendredi et samedi, de 8h à 19h, et dimanche, de 8h à 13h
- Place Dunois (3 commerçants présents) : mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30, et jeudi, de 15h à 19h
- Munster, mercredi de 7h30 à 12h30
- Madeleine, dimanche de 8h à 12h30

Ces ouvertures s'accompagnent de mesures spécifiques mises en œuvre par la mairie d'Orléans.

Les entrées sont contrôlées par des agents de la police municipale afin de garantir un nombre maximum de 100 personnes, commerçants compris, sur un même marché.

Les placiers sont mobilisés pour assurer un espacement nécessaire entre les stands (3 m minimum, garantis par un marquage à la craie) et entre les clients (distances d'1 m, matérialisées à la craie, pour la gestion des files d'attente).

Un lavage et une désinfection des places de marchés sont systématiquement réalisés à l'issue de chacun d'eux.

→ Retrouvez également la liste des marchés autorisés à ouvrir dans les communes de la métropole en p. 15



© JEAN PUVO



© JEAN PUVO

Distribution de gel hydroalcoolique (photo du haut), respect de la distanciation et désinfection des places en fin d'activité sont de règle sur les marchés.



© JÉRÔME GRELET



## YANGZHOU ET AMAZON SOLIDAIRES D'ORLÉANS

La solidarité et la générosité agissent de concert. Orléans a reçu le 20 avril, 20 000 masques chirurgicaux de la part de son amie chinoise Yangzhou. Le même jour, 18 500 masques ont également été offerts à la Ville par Amazon Saran. ■



## POUR OCCUPER LES VACANCES... ET LE TEMPS LIBRE

En panne d'inspiration pour occuper les enfants à la maison? Vous avez des questions liées à la parentalité ou à l'accompagnement de vos bambins durant la journée? Afin de faciliter le quotidien des familles en cette période de confinement, la Mairie d'Orléans propose gratuitement, des idées d'activités à faire en famille. Ces propositions et conseils sont à retrouver sur :

➔ <http://web.orleans-metropole.fr/ressources-ludiques-et-educatives>



## DES TABLETTES POUR CONSERVER LE LIEN

Suite à l'appel lancé en mars, aux premiers jours du confinement, la Fondation Orléans a reçu 20 tablettes numériques offertes par Groupama Paris Val de Loire. Remises à Alexandrine Leclerc, adjointe au maire chargée de la Famille et des Solidarités, le 17 avril, ces tablettes sont mises à la disposition des résidences-autonomie de la ville d'Orléans, pour permettre des visios entre les résidents âgés et leurs familles, et ainsi conserver le lien tout en limitant l'inquiétude générée par la situation sanitaire. Une autre partie du matériel est destinée aux jeunes suivis dans le cadre du programme de réussite éducative piloté par la Mairie.



## QUAIS DE LOIRE INTERDITS

L'arrêté préfectoral interdisant la fréquentation des quais de Loire a été reconduit jusqu'au 11 mai, ceci pour éviter les regroupements contraires aux mesures de confinement. Sont autorisés les déplacements liés à une activité professionnelle exigeant d'être à proximité immédiate des quais et pour se rendre au marché alimentaire du quai organisé chaque samedi, de 7h30 à 12h30.

Toute infraction est punie d'une amende prévue pour les contraventions de 4<sup>e</sup> classe (135€).



## JUIN SANS JAZZ À L'ÉVÊCHÉ

Compte tenu de la situation, Olivier Carré, maire d'Orléans, président d'Orléans Métropole, a pris la décision, en accord avec Abel Moïtitié, adjoint au maire chargé de la Culture, d'annuler le festival «Jazz à l'Évêché» qui devait se tenir en juin prochain. «Je le fais avec regret mais il n'est pas possible de réunir fin juin, comme c'est le cas chaque année, 20 000 personnes durant 4 jours, en plein air. Le reporter au 2<sup>e</sup> semestre dans cette configuration n'est pas envisageable car nous n'en retrouverions pas l'esprit.» La Mairie travaille donc à une formule différente pour la rentrée. Certains artistes, qui devaient se produire sur la scène du jardin de l'Évêché, seront reprogrammés dans le cadre d'une collaboration autour du jazz, en lien avec la Scène nationale, à l'image des Samedis du jazz.





© JÉRÔME GRELET

## MASQUES EN TISSU À VOS AIGUILLES !

Dans une démarche commune avec toutes les communes d'Orléans Métropole, la mairie d'Orléans a lancé un appel aux volontaires pour concevoir des masques en tissu lavables et réutilisables, respectant les normes Afnor. Une commande de fournitures a été passée et livrée salle Albert-Camus pour réaliser 150 000 masques : 3 km de tissu, 40 km d'élastique (100 bobines) et 500 km de fil (1 000 bobines) ! Les kits comprenant matériel et patron sont en cours de constitution et seront mis à disposition des couturier(e)s bénévoles dans les mairies de la métropole. Pour participer, rendez-vous sur la plateforme : [participons.orleans-metropole.fr](http://participons.orleans-metropole.fr) (rubrique « masques »). Vous pouvez aussi contacter la cellule de crise au 02 38 79 29 99. Avant d'être distribués aux habitants, ces masques seront contrôlés pour s'assurer qu'ils respectent les règles fixées par le milieu médical. ■

# 30

### LE CHIFFRE DU MOIS

**c'est le nombre de demandes gérées par la conciergerie solidaire,** mise en place par la Mairie depuis le 8 avril pour aider les personnes de plus de 70 ans, à mobilité réduite, ayant des problématiques de santé, etc. Ce dispositif permet de fédérer l'ensemble des bénévoles qui se sont inscrits sur la plateforme « participons » pour proposer leur aide, et d'apporter une réponse sur-mesure

aux besoins : livraison de produits de première nécessité (médicaments, courses alimentaires...), remise d'attestations à domicile, écoute psychologique... Les besoins doivent être signalés auprès de la Mairie au 02 38 79 29 99 (24h/24, 7j/7).

## DISPOSITIF DE SÉCURITÉ RENFORCÉ

Avec le retour des beaux jours, la Mairie a renforcé son dispositif visant à faire respecter les règles de confinement à Orléans. La police municipale et la PMIT sont désormais appuyées par un drone, un outil qui vient compléter les 222 caméras du dispositif de vidéo-protection et qui permettra d'apporter une vision globale de la situation aux équipes sur le terrain, en orientant l'action des patrouilles. Deux agents de médiation sont également présents dans les quartiers La Source, l'Argonne, les Blossières et Saint-Marceau, pour faire de la pédagogie et expliquer les règles en vigueur en cette période de confinement.



© JÉRÔME GRELET

### AU JARDIN

## VENTE DE SEMENCES ET DE PLANTS

Nombreux jardiniers en herbe ou aguerris se posent la question ? Vous pouvez vous procurer semences, plants et plantes chez les horticulteurs, les pépiniéristes, les marchés ou encore en jardinerie. En détails, sont autorisées :

- la commercialisation des semences et plants pour les activités professionnelles agricoles,
- la commercialisation des plants à visée alimentaire (légumes, petits fruits, plantes aromatiques) et des plantes d'ornementation sur les marchés ouverts sur dérogation ; dans les jardinerie actuellement ouvertes ; via les dispositifs de retrait de commande ou des services de livraison à domicile ; par la vente directe par les horticulteurs et les pépiniéristes sur le lieu de production sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable entre le client et le producteur,
- la commercialisation des produits d'alimentation pour animaux dans les jardinerie.

Cette autorisation est conditionnée au respect des consignes sanitaires. ■



13

© L. SCHOON



## ACCÈS AUX DÉCHETTERIES POUR LES PROFESSIONNELS

Afin de répondre aux besoins d'évacuation des déchets issus de leurs activités professionnelles, Orléans Métropole propose aux seuls professionnels disposant d'une carte d'accès, des ouvertures partielles et exceptionnelles des déchetteries et végétri situées à Ingré (chemin de la Vallée de l'Azin) et Saint-Cyr-en-Val (avenue du Parc floral). Les ouvertures de ces sites sont assurées de 7h à 10h30 les lundi, mercredi et vendredi. Pour les professionnels souhaitant en bénéficier, un document accessible sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr) est à retourner signé à [qualitedechets@orleans-metropole.fr](mailto:qualitedechets@orleans-metropole.fr) et à présenter aux agents en entrée de site lors de vos passages. ■



## AIDES AUX PERSONNES SANS DOMICILE

Un dispositif de distribution de chèques-services d'un montant de 7€ par jour a été mis en place par l'État afin de permettre aux personnes vivant dans la rue ou en centre d'hébergement, et n'ayant plus rien, d'accéder aux produits de première nécessité. Dans le département, quatre associations : Imanis, Aidaphi, la Croix-Rouge et la Halte se sont vu remettre ces chèques par la Préfecture du Loiret, pour un montant total de 31 080 €. Elles sont chargées de les distribuer auprès des publics qu'elles suivent et qu'elles accompagnent au quotidien (personnes sans domicile et sans ressource vivant dans la rue, dans des campements, hébergés à l'hôtel ou en structures d'accueil). Cela représente environ 300 bénéficiaires dans le département.

Ces chèques ouvrent droit à l'achat de denrées alimentaires (sauf l'alcool) et aux produits d'hygiène, dans de nombreuses enseignes locales. ■



© SIDMAN - STOCKADORE.COM



GRANDS ÉQUIPEMENTS

© JEROME GRIET

## REPRISE DES TRAVAUX

Depuis la mise en place du confinement, les chantiers de la Maison de santé pluridisciplinaire centre-ville (situé porte-Madeleine) et de la rue des Carmes étaient à l'arrêt. Afin de faciliter la reprise d'activité des entreprises du BTP, l'État a défini un protocole avec les organisations professionnelles pour permettre le redémarrage des travaux en garantissant pleinement les mesures de protection sur les chantiers.

La ville d'Orléans et la Semdo qui conduit ces travaux se sont assurées au préalable que les entreprises intervenantes s'engageaient à respecter toutes ces mesures. Dans ces conditions, le chantier a repris dans l'enceinte de l'ancien hôpital porte Madeleine pour la MSP centre-ville, et entre les immeubles n°63 et 77 de la **rue des Carmes**, ainsi qu'au 42 rue Stanislas-Julien, pour réaliser des travaux de finition (peinture, menuiseries).

Même chose depuis le 20 avril sur le chantier du **centre aqua-ludique L'O** qui reprend vie petit à petit, sous la conduite de Bouygues Construction, chargé des travaux. **CO'Met** devrait lui emboîter le pas ces prochains jours, tout comme le **centre nautique de La Source**.

Enfin, stoppé lui aussi en raison du confinement, le chantier d'aménagement de la **rue Pierre-Gabelle**, mené par la Semdo, a repris pour se terminer normalement fin juin... ■



© JEROME GRIET

## VIOLENCES : QUI APPELER ?

Le confinement peut générer dans certains foyers des situations de stress, de conflits et de violences. Vers qui se tourner lorsqu'on est victime ? Quel numéro joindre pour signaler un cas de détresse ? Rappel des numéros utiles.

Vous pouvez en cas d'urgence :

- ➔ appeler le **17** ou envoyer un SMS au **114** (fonctionnent 24h/24 et 7j/7)
- ➔ joindre le SAMU social, au **115**, pour obtenir un hébergement d'urgence
- ➔ contacter le **119** dédié à l'enfance en danger

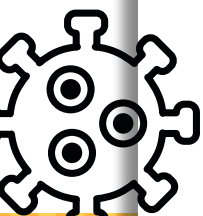
Il est aussi possible :

- ➔ **d'aller dans votre pharmacie** qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez
- ➔ participer au tchat en ligne : **www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr**. Ce portail, accessible de manière gratuite et anonyme, permet de signaler des violences sexuelles et sexistes,
- ➔ composer le **39 19**, numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins. ■

## AUTORISATIONS D'URBANISME

L'accueil du public au Service urbanisme est actuellement fermé mais un service minimum est assuré durant la période de confinement. Des mesures nationales ont par ailleurs été adoptées pour modifier les délais d'instructions de droit commun. Afin de vous accompagner au mieux, le service Instruction des Autorisations d'Urbanisme est disponible par courriel à l'adresse **dds@ville-orleans.fr** pour :

- vous faire un retour précis sur la situation de votre dossier
- vous accompagnez dans la mise au point de votre dossier.



# L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées

## AIDE MÉNAGÈRE



- Ménage
- Repassage
- Lessives

## AIDE À L'AUTONOMIE



- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Gardes de nuit

## ACCOMPAGNEMENTS



- Accompagnements aux courses
- Promenades
- Sorties culturelles

## ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



- Gestion du courrier
- Classement des documents
- Démarches administratives

## AIDE AUX REPAS



- Courses
- Préparation des repas
- Aide à la prise des repas

ADVENYO S.A.R.L.  
RCS d'Orléans n° 812 724 623  
Agrément et déclaration n° SAP812724623  
Franchisé indépendant membre du réseau Petits-fils



**petits-fils**  
services aux grands-parents

**02 46 72 01 02**

10, rue des Maltôtiers - 45000 Orléans

orleans@petits-fils.com

**www.petits-fils.com**

Pour vos communications dans **Orléans Mag**



Contactez **Céline LORIN**

au **07 78 82 23 20**

ou par mail [celine.lorin@ouestexpansion.fr](mailto:celine.lorin@ouestexpansion.fr)

**OUEST EXPANSION**  
édition / régie publicitaire

10 rue d'Ouessant - 35760 Saint-Grégoire - 02 99 35 10 10

ISC PARIS - CAMPUS ORLÉANS

# LEARNING BY DOING\*

AVEC PLUS DE 100 PROJETS D'ENTREPRISES

\* APPRENDRE PAR L'ACTION

MASTER  
IN MANAGEMENT  
BAC+5

BACHELOR  
BAC+3

Thaïs - 20 ans

#### LEARNING BY DOING\*

Son projet au sein de l'ISC PARIS - CAMPUS ORLÉANS :  
« Présidente du bureau des élèves. Organisation et participation au raid humanitaire 4L TROPHY 2020. »

RENTRÉE 2020

## CANDIDATEZ EN LIGNE

<https://www.iscparis.com/candidatez-en-ligne>

ISC PARIS  
GRANDE ÉCOLE





# m Orléans Métropole

n° 43

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
MÉTROPOLE

AVRIL 2020

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

Boigny-sur-Bionne \ Bou \  
La Chapelle-Saint-Mesmin \  
Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-  
Aubrais \ Ingré \ Mardié \  
Marigny-les-Usages \ Olivet \  
Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-  
en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \  
Saint-Jean-de-Braye \  
Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \  
Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \  
Saran \ Semoy \

ÉDITO

En raison de la période pré-électorale pour le scrutin municipal (articles L.52-1 et L.52-8 du Code électoral), l'éditorial du président d'Orléans Métropole est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil métropolitain.

La continuité du service public sous gestion métropolitaine est assurée pendant la période de crise.

## La Métropole centrée sur ses missions

COVID-19

Gestion des déchets, assainissement, transports ou encore accompagnement du tissu économique, les services primordiaux sous compétence métropolitaine continuent d'être assurés pendant cette période de crise.

Les villes de l'Orléanais ne sont pas à l'arrêt. Si les rues sont vides et les commerces, sauf alimentaires, sont fermés, la vie des citoyens, bien qu'au ralenti, continue. Il était donc indispensable, pour Orléans Métropole, d'assurer la continuité du service public dans des domaines aussi essentiels que la collecte des déchets ou bien la ges-

tion de l'eau potable. Depuis le début de la crise, des agents sont sur le pont chaque jour pour, ici, effectuer le ramassage des bacs, là, répondre aux questions des entreprises et les accompagner dans leurs demandes d'aides. Une mobilisation qui vaut à ces employés de nombreux remerciements des habitants.

ORLÉANS  
MÉTROPOLE



© GERMAIN FOURNIER



© IRÔME GRIET

Une centaine d'agents sont sur le pont pour le ramassage des déchets ménagers et recyclables.

## LA GESTION DES DÉCHETS

Dans toute la métropole, la collecte des déchets continue d'être assurée à 100%. Une centaine d'agents sont mobilisés pour effectuer le ramassage des déchets ménagers et recyclables. Chaque fin de semaine, un bilan est publié sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr), lequel a pu mettre en évidence une baisse de 8% des ordures ménagères en raison de l'activité très réduite du secteur économique. Les déchèteries et Végé'tris sont, elles, fermées (sauf pour les professionnels disposant d'une carte d'accès), et la collecte des encombrants et des textiles est interrompue jusqu'à nouvel ordre. En revanche, les habitants sont invités à trier le verre normalement, en l'apportant, munis de leur attestation (cochez « déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés » en précisant « gestion des déchets »), dans les points d'apport volontaire. Cette période incite aussi à adopter les bons gestes, en limitant la production de déchets et en adoptant le compostage quand cela est possible. La direction de la Gestion des déchets propose plein de conseils et d'astuces pour s'y mettre sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr).

-> **Contact pour tout renseignement : service qualité déchets au 02 38 56 90 00.**

## EAU/ASSAINISSEMENT/ÉNERGIE



© ICFOTOSTOCK-STOCKADDBE.COM

Aucune crainte à avoir sur l'eau du robinet.

Le service concernant la production, la distribution d'eau potable et l'assainissement des eaux usées est entièrement assuré. Tout ce qui concerne le relevé des compteurs et les autres demandes est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Les habitants peuvent boire l'eau du robinet en toute confiance – les résultats d'analyse sont conformes –, aucun risque de pénurie (coupure ou perturbation de l'alimentation en eau potable) n'est à craindre. Aucune difficulté non plus concernant la production d'énergie, gaz, électricité, et le chauffage urbain. La direction métropolitaine du cycle de l'eau alerte sur l'usage des lingettes désinfectantes qui ne doivent pas être

jetées dans les toilettes – car elles bouchent les canalisations – mais dans la poubelle, le mieux étant même de ne pas en utiliser du tout mais de recourir à une éponge imbibée de désinfectant, tout simplement.

## TRANSPORTS PUBLICS

Avec une fréquentation globale des transports publics qui a chuté en raison des mesures de confinement et du ralentissement de l'activité, le réseau Tao a adapté la fréquence de ses lignes de tram et de bus. De nouvelles fiches horaires sont disponibles sur le site [reseau-tao.fr](http://reseau-tao.fr). Un transport à la demande a été mis en place depuis le 3 avril pour les personnels soignants, qui peuvent l'emprunter gratuitement pour rejoindre leur lieu de travail. La gratuité du réseau s'étend aussi, en avril, aux usagers pour effectuer les trajets indispensables. Le prélèvement automatique est donc suspendu, et les personnes qui se sont déjà acquittées de leur abonnement seront remboursées.

## ACCOMPAGNEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE

La cellule de veille économique est mobilisée pour aider les entreprises dans cette période particulièrement difficile. Elle est joignable 7j/7 pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs demandes d'aides (02 38 68 41 22). Elle a, par ailleurs, mis en place un annuaire géolocalisé des commerces du secteur alimentaire qui proposent notamment un service de livraison ; cet inventaire est accessible sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr). ■

ANAÏS RAMBAUD

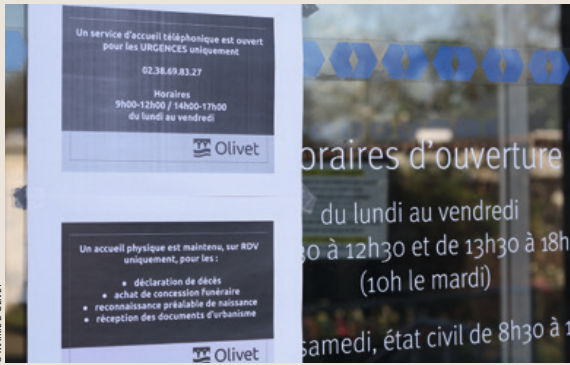
-> *Pour rappel, des marchés continuent de fonctionner sur dérogation préfectorale, dans des communes de la métropole (liste ci-contre ou sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)).*

Au marché de Saint-Cyr-en-Val.



© JEAN PIVO

# Les communes, maillons d'une chaîne solidaire



© Mairie d'Olivet

le peuvent. Au premier plan des services mobilisés, les CCAS appellent les seniors et les personnes isolées, distribuent des repas aux anciens et aux plus démunis, rassurent...

Autre service en première ligne, la police municipale. Ses agents sont très régulièrement sur le terrain pour contrôler les sorties et pour garantir la sécurité dans la commune. De même, l'état civil est toujours assuré, principalement pour les naissances et les décès ; Les services d'urbanisme conti-

nent de leur côté l'instruction des dossiers, des permis de construire, pour la partie administrative au moins. Il s'agit de ne pas prendre de retard ! Et les médiathèques donnent régulièrement des conseils de lecture ou des bons plans pour occuper les enfants.



© JEAN PUJO

## LES INITIATIVES NE MANQUENT PAS

La mobilisation et la solidarité ne dépendent pas de la taille des communes ! Ainsi, **Boigny-sur-Bionne**, comme les



© Mairie de Boigny-sur-Bionne



© Mairie de Boigny-sur-Bionne

grandes villes, assure l'accueil des enfants, âgés de 3 ans à 12 ans, du personnel soignant. La commune a également mis son stock de masques et de gel hydroalcoolique à la disposition des soignants.

À **Ingré**, c'est un cuisinier qui prépare tous les jours les repas portés aux anciens, et les élus effectuent les courses pour les personnes âgées ou se chargent de leurs renouvellements de médicaments. À **Saint-Jean-de-Braye**, la banque alimentaire assure la livraison des repas ou de denrées. À **Olivet**, des véhicules municipaux ont été mis à la disposition des commerçants pour assurer les livraisons. Et une cellule d'écoute gratuite, ouverte par un médecin et une psychologue, rassure ceux qui sont angoissés. Enfin, la Ville a fait appel aux propriétaires pouvant mettre un logement à la disposition du personnel soignant du CHRO tout proche. ■

CAMILLE JAUNET

Ci-dessus : accueil des enfants des personnels soignants à l'école de Boigny-sur-Bionne.

Ci-contre : portage de repas à Boigny-sur-Bionne.

Les aînés profitent chaque jour des plats confectionnés par le cuisinier d'Ingré.



© Mairie d'Ingré

L'équation n'est pas simple : comment répondre aux besoins des usagers tout en respectant le confinement et en protégeant la santé des agents municipaux ? Chacune des communes de la métropole a dû adapter son organisation, qu'elle présente sur son site Internet ou via les réseaux sociaux, qui jouent actuellement un rôle incontournable d'information et de lien social.

Première mesure liée à la crise, l'accueil se fait désormais par téléphone ou par mail (excepté à Orléans, où l'organisation est spécifique), avec une permanence les soirs et les week-ends, assurée le plus souvent par les élus. Seconde règle, le télétravail pour les agents qui

## Marchés dans les communes de la métropole

Sur dérogation préfectorale, des marchés sont autorisés à ouvrir dans les communes de la métropole, moyennant le respect strict des règles sanitaires

### BOIGNY-SUR-BIONNE

place des Écoles :  
le samedi, de 8h à 12h30

### CHÉCY

centre-ville : le samedi,  
de 8h à 12h30

### FLEURY-LES-AUBRAIS

parc des sports  
Jacques-Duclos,  
dimanche de 8h à 12h30

### INGRÉ

place Lucien-Feuillâtre :  
le vendredi, de 14h à 19h

### LA CHAPELLE-ST-MESMIN

espace Béaire :  
le samedi, de 8h à 12h30

### ORMES

rue de la Poule-Blanche,  
dimanche de 8h à 13h

### SARAN

angle rue du Bourg -  
rue de la Fontaine :  
le mercredi, de 7h30 à 13h

### ST-PRYVÉ-ST-MESMIN

place Clovis : le samedi,  
de 8h à 13h

### ST-JEAN-LE-BLANC

place de l'Église :  
le samedi, de 8h à 12h30

### ST-CYR-EN-VAL

place Bliesen :  
le dimanche,  
de 8h à 12h30

### ST-DENIS-EN-VAL

place de l'Église -  
rue de Saint-Denis :  
le dimanche,  
de 8h à 12h30

-> Retrouvez également la liste des marchés autorisés à ouvrir dans la commune d'Orléans en p. 11 de l'Orléans.mag d'avril.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, ARTISTES, ASSOCIATIONS, CLUBS SPORTIFS PROPOSENT AUX CONFINÉS DES ACTIVITÉS POUR RESTER RELIÉS ET AVOIR DES IDÉES. PETIT FLORILÈGE, NON EXHAUSTIF, DE CE QUE L'ON PEUT LIRE, VISITER, (RE)DÉCOUVRIR, ÉCRIRE, IMAGINER, ÉCOUTER, TESTER, APPRENDRE... EN SOLO OU EN FAMILLE.

# CONFINÉ

## MAIS PAS À COURT D'IDÉES !

**J**e me confine, tu te confines, il se confine... Nous nous confinions tous pour préserver notre santé et celle d'autrui. Mais comment occuper ce « temps en suspens » sans céder au désœuvrement et à la tablette de chocolat ? Depuis quelques semaines, le portail métropolitain *On sort!* ([www.sortir.orleans-metropole.fr](http://www.sortir.orleans-metropole.fr)) a évolué pour devenir *On sort... chez vous!*, en réunissant de nombreuses propositions à expérimenter pour un confinement « actif » à la maison. C'est donc le moment de découvrir ou de redécouvrir des sites culturels et des musées orléanais, des expositions, des collections, de profiter de ressources numériques disponibles gratuitement, de se remémorer en vidéo des événements tels que le son et lumière sur la cathédrale, d'assister à des conférences programmées aux Voix d'Orléans, de se tester au(x) petit(s) jeu(x) des questions-réponses et autres ateliers ludiques. Les invitations à voyager dans le temps, l'histoire et l'espace ne manquent pas, tout comme celles à revivre des concerts ou des temps forts de l'actualité orléanaise.

Les acteurs associatifs, les artistes, les sportifs font également preuve d'imagination, de fantaisie et d'un bel esprit de partage pour concevoir des animations accessibles à un large public. Alors, en un clic, on s'évade, on apprend, on lit, on suggère..., histoire de se confiner tout en respirant le bon air par les neurones !

...✚ Portail métropolitain *On sort... chez vous!* : [www.sortir.orleans-metropole.fr](http://www.sortir.orleans-metropole.fr)

...✚ À partir de la semaine prochaine, des activités spécifiques pour les enfants et les familles sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

DOSSIER RÉALISÉ PAR MARYLINE PRÉVOST

### QCM sur la biodiversité

La biodiversité n'a pas de secret pour vous ? Jusqu'au dimanche 26 avril, l'association Qualité de Vie à La Source propose, à raison de deux questionnaires par semaine, un grand questionnaire à choix multiples (QCM) portant sur six thématiques : l'eau, les arbres, les plantes, les insectes, les oiseaux et les animaux. Pour chaque question, trois options de réponse... Les personnes qui auront comptabilisé le meilleur score remporteront des bons d'achat offerts par l'association.

...✚ Rendez-vous sur [www.qvls45.fr](http://www.qvls45.fr) et sur le Facebook Qualité de vie à La Source

### Goûter la culture scientifique

Le Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE) reste actif via les réseaux sociaux avec des posts quasi quotidiens sur des sujets divers autour des collections, des coulisses du muséum (en cours de réaménagement complet) et de l'actualité scientifique. Des articles vulgarisés, des liens ou des vidéos sont ainsi relayés afin d'apporter à un large public des éléments de culture scientifique. Les thématiques sont très variées avec une priorité donnée aux disciplines phares du MOBE, à savoir la biologie et la géologie, sans oublier l'astronomie. À ne pas rater, la vie de la colonie de fourmis...

...✚ [www.facebook.com/MuseumOrleans](https://www.facebook.com/MuseumOrleans)

### À vue de nid

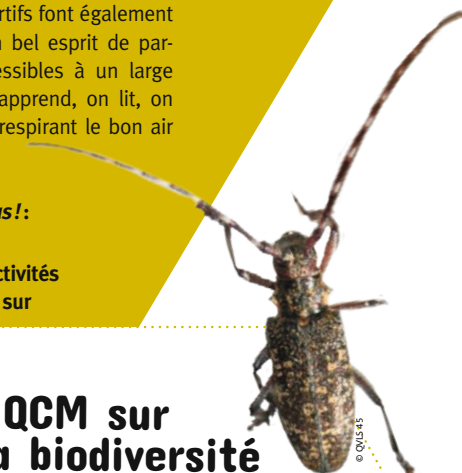
Pour prendre un peu de hauteur, rien de mieux qu'un nid de balbuzards ! Le dispositif Balbu Cam, initié en 2016 par l'association Mardiéval, permet de découvrir en continu, grâce à une caméra électronique, un nid de balbuzards pêcheurs situé sur l'aire du massif forestier privé de Mardié, à deux pas de la Loire. Soit des images en direct exceptionnelles, entre apport et installation de bois morts, partage de poissons, accouplement, naissance et nourrissage des oisillons. Cette rencontre avec la vie sauvage et le couple de rapaces est captivante et éducative, notamment pour les plus jeunes.

...✚ [www.balbucom.fr/fr/en-direct-nie](http://www.balbucom.fr/fr/en-direct-nie)

## ENVIRONNEMENT NATURE



© LEBLON.FR



© OUVRES

## Raconte-moi ton livre !

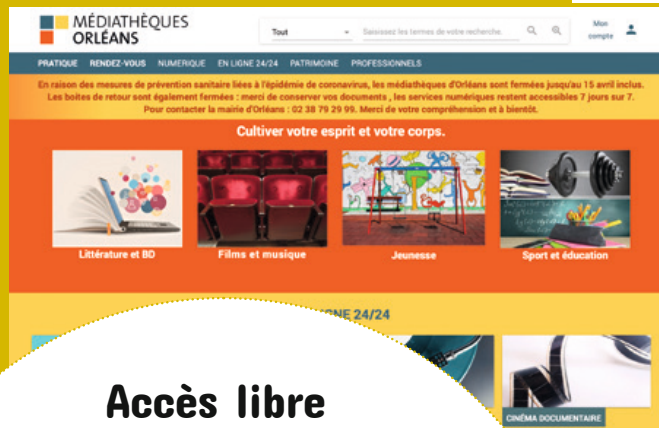
Certains livres sont des rencontres. Parfois même, ils nous transforment et révèlent ce que nous sommes. Chapitre 2 invite grands et petits lecteurs à raconter « leur » livre en répondant à ces questions : comment ai-je découvert ce livre ? Qu'est-ce qu'il raconte ? Pourquoi l'ai-je aimé et pourquoi faut-il le lire ? Pour participer, on s'inscrit auprès de [contact@chapitre2.org](mailto:contact@chapitre2.org). L'association vous transmettra ensuite les coordonnées mail de votre correspondant attitré. Le but n'est pas de rédiger une critique détaillée mais de se présenter à travers un ouvrage – roman, nouvelles, récit – et de parler de son attachement à celui-ci ! L'idée est aussi, à travers cette aventure « livresque », de tendre un fil et de créer du lien entre les lignes.

...👉 [www.facebook.com/Chapitre2leslivres/](https://www.facebook.com/Chapitre2leslivres/)  
et [www.chapitre2.org](http://www.chapitre2.org)

## LECTURE LITTÉRATURE

Le réseau des médiathèques d'Orléans permet de retrouver l'ensemble de ses ressources numériques sur simple inscription. L'occasion de découvrir un fonds remarquable de cinéma documentaire, de pouvoir lire la presse en ligne (plus de 1800 titres hebdomadaires et mensuels), de disposer de modules de formation (dont des apprentissages pour les enfants par niveau de classe)... Sans oublier l'accès à la Philharmonie de Paris (concerts vidéo/audio de musiques classique, rock, jazz, conférences...) et au fonds de documents numérisés Aurélia (cartes, plans, almanachs, gravures, manuscrits...). Par ailleurs, les médiathèques vont prochainement proposer des liens pour accéder à des ouvrages libres de droits. Côté animation ludique, rendez-vous sur le Facebook pour le « Qui suis-je ? » hebdomadaire, en lien avec l'exposition l'Artdu mouvement consacrée à la danse.

...👉 <https://mediatheques.orleans-metropole.fr/>



## Accès libre aux ressources numériques

### Chapitre 2

Accueil Chapitre 2 Nos actions Le kiosque Agenda Blog More

#### Actualités



Jeu d'écriture



Les bons plans en temps de confinement ?



'Raconte-moi ton livre', expérience humaine et littéraire

## À vos objectifs !

Prêts pour la pause photo ? Loiret nature environnement invite chacun à photographier la faune et la flore naturelle présentes dans son jardin, visibles du balcon ou de sa fenêtre. Les vues, prises avec un appareil photo ou un téléphone portable, sont à adresser à [asso@lne45.org](mailto:asso@lne45.org). Pour suivre ce challenge et voir sa production postée, il suffit de s'inscrire au « Mot de la semaine » sur [www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org). Sur le cliché, on peut, si on le connaît, indiquer le nom de l'espèce ou de la variété. Les animateurs naturalistes de LNE identifieront, le cas échéant, les sujets avant la mise en ligne. Cet album virtuel et participatif est ouvert à tous, photographes amateurs, amoureux de nature, contemplatifs curieux.

...👉 [www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org)



PIVET © AMI BENZ



© NORDINE ATTAB

## SPORT

### Abdos fessiers

Petite séance de sport dans le salon. Le coach sportif orléanais Nordine Attab, intervenant dans le *Magazine de la santé* (France 5), propose de conserver la forme (ou de l'entretenir) avec des séances sportives, accessibles à tous, dont certaines sont à réaliser avec les enfants. Il y a du cardio, du fessier... et même du « koala » (!).

...👉 [Facebook NordineAttab](https://www.facebook.com/NordineAttab)

## Retour sur les parquets

La chaîne officielle d'Orléans Loiret Basket propose de « revivre » les jours de compét' avec résumés de matchs, interviews de joueurs, réactions d'avant et d'après rencontres... et l'ambiance qui va avec.

...👉 [www.youtube.com/user/orleansloiretbasket/](https://www.youtube.com/user/orleansloiretbasket/)



N'oubliez pas : vous nous manquez déjà !

© O.L.B.



## Passé revisité

«*Quel est le nom du bourdon de la cathédrale Sainte-Croix?*», «*comment Saint-Euverte est-il devenu évêque d'Orléans?*»... C'est le moment de tester ses connaissances historiques sur Orléans et sa région avec les défis interactifs et ludiques de l'office de tourisme d'Orléans Métropole. Les amateurs apprécieront également le récit sur la ville royale de la blogueuse Plume d'histoire (avec quiz assorti). On peut aussi profiter des podcasts à écouter sur la cathédrale ou l'hôtel Groslot, des visites virtuelles, des grilles de mots cachés, des coloriages pour les enfants... ou encore de l'escape game Get Out Orléans, à télécharger gratuitement.

- ...👉 [www.tourisme-orleansmetropole.com](http://www.tourisme-orleansmetropole.com)

## Jeanne en lumière sur la cathédrale

Si vous ne l'avez vu lors des Fêtes de Jeanne d'Arc 2019 ou que vous souhaitez revivre ce temps fort, rendez-vous sur la chaîne YouTube d'Orléans Métropole pour visionner la captation vidéo du son et lumière *Jeanne, la force de l'âme*, approche narrative allégorique et poétique des valeurs portées par la Pucelle d'Orléans.

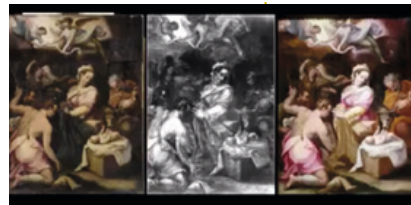
...👉 [www.youtube.com/watch?v=YlrBh5kIS\\_c](http://www.youtube.com/watch?v=YlrBh5kIS_c)



## Réveiller l'artiste qui sommeille...

Et si, cet après-midi, on allait faire un tour au Musée des beaux-arts? On pourra y voir les expositions virtuelles, des éclairages sur des œuvres ou des collections, suivre des ateliers d'arts plastiques pour toute la famille, rentrer dans l'intimité d'une œuvre ou encore regarder et écouter des «images à lire».

...👉 **Rendez-vous sur** [www.facebook.com/MBAOrleans/](https://www.facebook.com/MBAOrleans/)



## HISTOIRE PATRIMOINE ARTS

### Trésors en ligne



Ne faisons pas du passé table rase! Les Archives municipales et métropolitaines d'Orléans dévoilent sur leur site un fonds remarquable de documents numérisés (bulletins municipaux, cartes postales, état civil, photothèque, plans...), ainsi qu'une vingtaine d'expositions virtuelles (Jardin des plantes, monuments

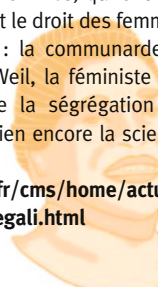
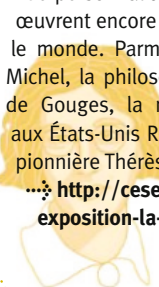
de mémoire, story map sur les bombardements de 1940-1944...). Côté jeux, on peut aligner les pièces de puzzles, tester ses connaissances avec des quiz sur l'histoire et le patrimoine d'Orléans (attention, il y a des pièges!) et retomber en enfance avec les fameuses cocottes en papier aux devinettes de couleurs. Les internautes sont également invités à poster des vues d'Orléans à partir de leurs propres archives sur les réseaux sociaux avec le hashtag #OrleansVuedArchives. Enfin, via le site Internet, il est possible de participer à l'indexation collaborative des fonds numérisés.

...👉 **Rendez-vous sur le site** <http://archives.orleans-metropole.fr/>

## Femmes en avant

Croisons les destins avec l'exposition Égal'O'Ceser réalisée par le Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire. Soit 22 portraits de personnalités, femmes et hommes, qui ont œuvré ou œuvrent encore pour l'égalité et le droit des femmes dans le monde. Parmi les symboles: la communarde Louise Michel, la philosophe Simone Weil, la féministe Olympe de Gouges, la militante contre la ségrégation raciale aux États-Unis Rosa Parks ou bien encore la scientifique pionnière Thérèse Planiol.

...👉 <http://ceser.regioncentre.fr/cms/home/actualite/exposition-la-conquete-de-legali.html>



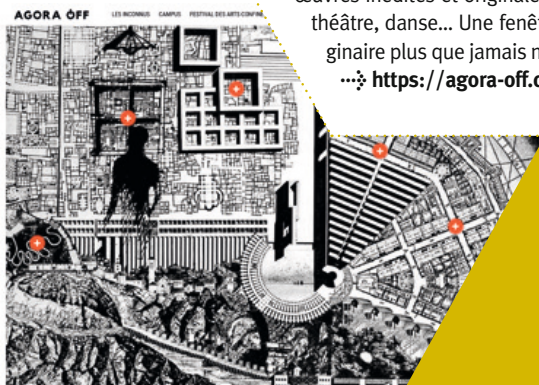
## SOCIÉTÉ - DÉBAT



## Festival des arts confinés

Oui, les artistes sont toujours là! Pour preuve, l'accordéoniste orléanais Nano Méthivier, fondateur de la Fête des duits, a imaginé un Festival des arts confinés. Chaque jour, à partir de 19h, des créateurs du monde entier y présentent des œuvres inédites et originales en musique, théâtre, danse... Une fenêtre sur l'imaginaire plus que jamais nécessaire.

...👉 <https://agora-off.com/>



# ASTRO TV 23

## Et je monte le son

L'Astrolabe TV Orléans, la chaîne de musiques actuelles d'Orléans, monte le son avec une programmation éclectique de directs live, de sessions acoustiques, d'interviews et de teasers. Une plongée musicale impressionnante et revigorante.

...👉 **L'Astrolabe TV Orléans** sur YouTube



## MUSIQUE CRÉATION

### Classique en un clic

Et si on s'offrait une parenthèse de musique classique, pour apaiser des sens meurtris par le confinement? C'est ce que propose l'Orchestre symphonique d'Orléans sur sa chaîne YouTube; des concerts pour découvrir Beethoven, ou encore assister à la répétition générale d'un concert de Noël.

...👉 **Orchestre symphonique d'Orléans** sur YouTube



Orchestre Symphonique d'Orléans

Direction Marius Sicghorst

### L'appel des c(h)œurs

Le 25 mars, la Musique de Léonie lançait un appel pour mettre en place un chœur participatif à la maison, «Et vint cette voix», sur la base d'un quatrain signé de Jeanne d'Arc, daté de 1431, et une musique de Julien Joubert. À la fin du mois, l'association mettra en ligne la production finale des chanteurs amateurs et confirmés, orléanais et extérieurs. Une création originale illustrée avec des images d'Orléans en mode confinement et, pour le générique de fin, la mosaïque des visages de ces choristes au grand c(h)œur.

...👉 [www.musique-leonie.com](http://www.musique-leonie.com)

### YMCA version L'Inattendu

C'est musical et drôle à la fois. L'Orchestre symphonique L'Inattendu, sous la direction de son créateur Clément Joubert, réinterprète le célèbre YMCA des Village People au son des violons, trompettes, percussions...

Le titre, réalisé à la maison dans les conditions du confinement, invite à reprendre la chorégraphie magistrale de ce tube planétaire dans son salon. Et pour sourire, on va jusqu'au bout de la vidéo, histoire de profiter du «bêtisier»... où l'on découvre qu'un musicien de talent ne maîtrise pas toujours les subtilités du cadrage et de l'enregistrement!

...👉 <https://youtu.be/Sp8XlqQvtYY>



### Réflexion en ligne

On peut penser que ce temps est (aussi) celui du débat. Philomania invite donc à s'arrêter sur quatre thématiques en relation avec la situation du moment : la liberté, autrui, le temps, et l'État et la société. Pour donner son point de vue sur l'un ou la totalité des sujets, et alimenter la réflexion collective, rendez-vous sur le Facebook Philomania, pour trouver les liens des discussions, ou s'adresser à [a.philomania@orange.fr](mailto:a.philomania@orange.fr) pour une transmission par l'association. L'internaute pourra déposer ses idées et suggestions par écrit mais aussi poursuivre l'échange avec la communauté. Une synthèse/conclusion sera réalisée à l'issue de cette agora participative «Penser le temps présent».

...👉 **Facebook Philomania** ou [a.philomania@orange.fr](mailto:a.philomania@orange.fr)



## QUIZ LOISIRS CONCOURS

### Jeux et pédagogie

Le Pôle d'archéologie d'Orléans Métropole associe ludique et pédagogie avec une série d'activités à destination du jeune public, mais pas que... Au programme, quiz sur l'archéologie et la bande dessinée, puzzles à imprimer, à découper et à colorier, jeux de points à relier. Ces propositions complètent les contenus plus généraux proposés sur le site Internet du Pôle d'archéologie: carte interactive, musée virtuel, retours sur les objets retrouvés lors des chantiers, vidéos et dossiers thématiques comme ceux consacrés à l'archéologie des animaux ou aux souterrains d'Orléans.

→ <http://archeologie.orleans-metropole.fr/>

### Carnaval à la maison!

Confiné, oui! Mais grimé et costumé... Pour participer au Carnaval maison du comité des fêtes Orléans La Source, on réalise une vidéo, on se prend en photo déguisé et maquillé ou en ronde autour de la table du salon (!). À noter également, un concours de poésie, de slam, de nouvelles, de dessins, de caricatures ouvert à tous. L'ensemble des productions (photos, vidéos, textes et dessins) est à transmettre à [lesartsdeconfines45@gmail.com](mailto:lesartsdeconfines45@gmail.com). Les posts sont publiés régulièrement sur le Facebook CDF Orléans La Source et soumis au vote du public internaute jusqu'au mardi 28 avril. Les 3 plus «likés» par concours remporteront des chèques-cadeaux offerts par le comité.

→ Facebook et [www.cdf-orleanslasource.org](http://www.cdf-orleanslasource.org)



## CINÉMA VIDÉO



### Petites histoires filmées

L'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique propose sur son site *Mémoire*, un voyage dans le passé à travers une collection unique de films et de documents originaux, amateurs et professionnels, tournés depuis les années 1920. Un clic, et c'est tout un monde en pellicule qui renaît, ici, le défilé traditionnel des Fêtes de Jeanne d'Arc de 1957, là, un petit train venu d'Amérique sifflant dans le parc Pasteur ou encore les Florales internationales 1967 au parc de La Source. Émouvantes également, les scènes de vie immortalisées pour les souvenirs, comme ces jeunes mariés à la sortie de l'église, cette partie de badminton entre copains et la cueillette des groseilles dans un jardin orléanais...

→ [www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr)

### Toiles sur canapé

En attendant le retour des «toiles» en salles, le cinéma Les Carmes propose un panel varié de films/documentaires récents et anciens, ainsi que des classiques du 7<sup>e</sup> art, français et étrangers (sur inscription sur le site internet; payant).

→ [www.cinemalescarmes.com](http://www.cinemalescarmes.com)





# SON SORT

ORLÉANS  
MÉTROPOLE

## Chez vous

### LE PORTAIL DE VOS LOISIRS ET VISITES VIRTUELLES...EN TOUTE SÉCURITÉ

Même en temps de confinement, les talents s'expriment à Orléans Métropole !

Pour faire vivre notre territoire, le portail On Sort s'adapte et propose à chacun de partager ses bonnes idées : concert depuis son salon, cours de yoga, DIY, recette, séance de gym, lectures...

Les établissements culturels d'Orléans se mettent eux aussi en mode virtuel et proposent divers contenus en ligne pour le plus grand nombre.

ORLEANS-METROPOLE /SORTIR



[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

#OrleansMetropole   

**ORLÉANS**  
MÉTROPOLÉ



En 2012, Jean-Louis Bernard était, avec l'ensemble des anciens maires d'Orléans, l'invité des Fêtes de Jeanne d'Arc.



LE 25 MARS DERNIER, L'ANCIEN MAIRE D'ORLÉANS, DÉPUTÉ DU LOIRET, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL ET CONSEILLER RÉGIONAL JEAN-LOUIS BERNARD DISPARAISAIT DES SUITES D'UNE LONGUE MALADIE. RETOUR SUR LE PARCOURS POLITIQUE ET PERSONNEL DE CELUI QUI FUT AUSSI CHIRURGIEN AU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS.

# Jean-Louis Bernard, UN HOMME ENGAGÉ ET HUMAIN

Il laisse à tous ceux qui l'ont côtoyé l'image d'un homme engagé, réservé et humain. D'ailleurs, Jean-Louis Bernard, décédé à l'aube de ses 82 ans, le 25 mars, a occupé, tout au long de sa vie, de nombreuses fonctions au sein des exécutifs orléanais, loirétain et régional. Élu conseiller municipal en 1980, sur la liste de Jacques Douffiagues, il assure, à la démission de ce dernier, la mission de maire d'Orléans (dès le 1<sup>er</sup> octobre 1988) et accompagne notamment le projet de Place d'Arc, initié sous cette mandature. Il exerce jusqu'à l'élection, en mars 1989, de Jean-Pierre Sueur face auquel il se présentait sur la liste Union pour la démocratie française (UDF). Il siègera de nouveau en tant que conseiller d'opposition d'Orléans, de mars 1995 à mars 2001.

L'implication de Jean-Louis Bernard allait bien au-delà des frontières locales. Ce radical valoisien modéré fut conseiller régional du Centre de mars 1986 à mars 1992 et conseiller général du Loiret (canton Bourgogne) de mars 1992 à mars 2011, avec une vice-présidence de 1994 à 2008. Par ailleurs, il occupera un mandat parlementaire comme député du Loiret (2<sup>e</sup> circonscription), d'avril 1993 à juin 2012. Il sera rapporteur du budget à la commission de la Défense nationale et des forces armées.

Médecin chirurgien réputé, spécialiste, entre autres, des opérations de la thyroïde, Jean-Louis Bernard a marqué de son empreinte le centre hospitalier régional d'Orléans, au sein duquel il fut chef de service, mais aussi les professionnels soignants et ses patients. Avec, toujours, l'image d'un homme courtois, respecté et ouvert au dialogue. Et celle d'une figure marquante de la vie orléanaise de ces trente dernières années. ■

MARYLINE PRÉVOST



Jean-Louis Bernard, avec Jacques Douffiagues, maire d'Orléans, qu'il remplacera dans cette fonction en 1988.

## LIVRE D'OR DÉMATÉRIALISÉ

En attendant l'hommage particulier qui sera rendu à Jean-Louis Bernard lorsque les circonstances le permettront, le maire d'Orléans et les membres du conseil municipal ont proposé d'ouvrir un registre de condoléances dématérialisé, toujours accessible sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr). De nombreux témoignages, messages et hommages y ont été déposés. Ils sont transmis à la famille et aux proches de Jean-Louis Bernard. Extraits.

«Je conserverai en mémoire l'homme qu'il fut, empreint d'humanisme et d'une certaine tolérance vis-à-vis de son prochain. Chose rare dans toute une carrière politique qu'il conduisit autant à la ville d'Orléans qu'au sein de l'Assemblée départementale ou au plan national.»

«Grands souvenirs de nos rapports professionnels et amicaux quand il était chef de service au CHRO.»

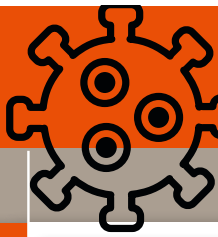
«Jean-Louis Bernard était d'une grande humanité, très respectueux des autres, fidèle dans ses convictions.»

«Je garde de lui le souvenir d'un homme d'une grande culture, profondément humain, respectueux, d'une large ouverture d'esprit, c'était un grand républicain (...). Je me souviens aussi d'un chirurgien proche de ses patients, très aimé et respecté de toutes les personnes avec lesquelles il travaillait.»

«Merci pour votre vie entière dévouée à vos patients de l'hôpital, à vos concitoyens d'Orléans, du département, de la région et de la France dans la discrétion et le civisme. Merci pour votre engagement sans faille. Qu'Orléans se souvienne.»

«Jean-Louis (...) était toujours ouvert au dialogue. Je garderai de lui l'image d'un homme profondément humain, avec une belle dose d'humour.»

«C'est un grand Monsieur qui nous quitte. Il faut rendre hommage à son honnêteté intellectuelle, à sa droiture et à sa courtoisie. Il a été maire dans un contexte difficile, a été courageux dans la maladie.»



## MAIRIE

Ligne d'urgence et d'écoute de la mairie d'Orléans :  
**02 38 79 29 99** (24h/24, 7j/7)

## URGENCES

• Samu	15
• Pompiers	18
• Police secours	17
• Police municipale -	
Centre de sécurité orléanais	02 38 79 23 45
• Urgences 114 (pour sourds et malentendants)	
• Accueil sans-abri	115
• SOS médecins	3624
• Centre antipoison	02 41 48 21 21
• SOS mains	0 820 000 660
• Urgences psychiatriques	02 38 60 59 29
• Accueil et soutien psychologique (gratuit) -	
EPSM Georges-Daumézon	02 38 60 58 72
• Enfance maltraitée	119
• Violences conjugales	3919
• SOS amitié Orléans	02 38 62 22 22
• Médiation et intervention en addictologie -	
Apleat ACEP	02 38 62 64 62

## ASSISTANCE

Service qualité des déchets	
Orléans Métropole	02 38 56 90 00
Cellule veille économique	
Orléans Métropole	02 38 68 41 22
Urgences Eau (Orléanaise des eaux)	0 977 429 434
Allô TAO	0 800 01 2000
ENEDIS dépannage électricité	09 72 67 50 45
GRDF urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33
Taxis	02 38 53 11 11
Transport des personnes à mobilité réduite (dans la métropole orléanaise)	02 38 71 98 85
ADIL 45, pour toute question sur le logement	02 38 62 47 07

## AIDE DANS VOS DÉMARCHES

Les acteurs de la médiation numérique accompagnent les usagers dans leurs démarches pendant la crise grâce au centre d'aide : <https://solidarite-numerique.fr/>

Les conseils et aides sont classés en plusieurs catégories : famille, travail/entreprise, l'école à la maison, voir un médecin...



## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Pour toutes vos sorties, vous devez vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire. Les formulaires (classique et simplifié) sont **téléchargeables sur le site [orleans-metropole.fr](https://orleans-metropole.fr)**, ainsi que le lien vers l'attestation en version numérique.



Les personnes qui ont du mal à se procurer l'attestation peuvent **en faire la demande** auprès de la Mairie (02 38 79 29 99) qui leur en mettra à disposition (une vingtaine d'exemplaires) dans leur boîte aux lettres.

Cette attestation peut également être **dictée** par la cellule de crise de la Mairie : **02 38 79 29 99**.

## ACCUEIL NUMÉRIQUE DANS LES MÉDIATHÈQUES

Dans cette période de confinement et d'arrêt de leurs activités d'accueil (la durée des prêts et des abonnements est prolongée), les médiathèques d'Orléans s'adaptent et vous invitent à utiliser toutes leurs ressources numériques : <https://mediatheques.orleans-metropole.fr/>

- Si vous êtes déjà inscrit, vous vous rendez sur le site des médiathèques d'Orléans et pouvez accéder aux ressources numériques.
- Si vous n'êtes pas encore inscrit, rien de plus simple ! Il suffit de remplir le formulaire « M'INSCRIRE » et vous recevrez, exceptionnellement, une confirmation avec vos codes d'accès. Une adresse mail valide est indispensable. Cette démarche vous permettra de consulter l'ensemble des ressources numériques.

## PLATEFORME D'ENTRAIDE ET CONCIERGERIE SOLIDAIRE

La mairie d'Orléans a mis en place une plateforme d'entraide sur le site [participons.orleans-metropole.fr](https://participons.orleans-metropole.fr) pour centraliser l'offre et la demande d'aide.

De nombreux bénévoles se sont signalés. Ils vont pouvoir, via une conciergerie solidaire, apporter leur aide pour du portage de courses, apporter des attestations de déplacement, aller chercher des médicaments à la pharmacie... Les personnes qui en ont besoin peuvent appeler la Mairie au 02 38 79 29 99.



# ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire<sup>1</sup> :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés<sup>2</sup>.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité<sup>3</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le :                    à                    h  
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

<sup>1</sup> Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

<sup>2</sup> A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

<sup>3</sup> Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

## ENSEMBLE, MOBILISÉS ET SOLIDAIRES

### Groupe de la majorité municipale

Depuis mi-mars, notre pays, notre ville se trouvent dans une situation inédite. Chacun, chacune d'entre nous doit s'adapter et faire face pour lutter contre la propagation du coronavirus. Sachez que la Ville est pleinement mobilisée pour vous accompagner dans cette crise sanitaire majeure.

Les mesures de confinement prises par le gouvernement sont globalement bien respectées à Orléans. Le sérieux dont vous faites preuve vous honore, il marque bien la tempérament des Orléanais à laquelle nous sommes tous tant attachés. Soyez en remerciés.

Il faut également adresser un grand coup de chapeau à l'action des professionnels de santé qui sont en 1<sup>er</sup> ligne et font preuve d'un engagement sans faille. Par leur dévouement, leur professionnalisme, leurs actes de courage et de générosité, ils ont à cœur de donner les soins nécessaires aux victimes du Covid. La Ville se veut très attentive à leur situation et leur apporte tout son soutien en leur proposant des solutions de garde pour leurs enfants et en facilitant leurs déplacements ou leurs courses alimentaires. Il faut aussi saluer toutes celles et ceux qui poursuivent leur activité pour le bien de tous. Que vous soyez acteurs économiques ou associatifs, nous voulons vous exprimer ici notre immense gratitude et vous témoigner notre profond respect.

De son côté, la ville d'Orléans continue et continuera, tout au long de cette crise, à assurer l'ensemble des services qui vous sont nécessaires : transports publics, collecte des déchets, propreté, sécurité, services de l'état civil, permanence du CCAS, sans compter les services mis en ligne sur notre site internet en matière économique, sociale, culturelle et de loisirs. La Mairie met tout en œuvre pour répondre à vos demandes grâce à la cellule d'appel 7j/7 et fait preuve d'une grande vigilance sur la situation des plus vulnérables, en particulier nos aînés. Des mesures sont d'ailleurs

prises pour les aider notamment à faire leurs courses. Nous ne sommes pas tous égaux face à cette crise. Il est du devoir de la Ville de veiller à ce que les personnes les plus isolées ne soient ni oubliées ni laissées pour compte.

Nos entreprises, nos commerces, nos artisans font aussi l'objet de toute notre attention et nous œuvrons au quotidien pour les soutenir au mieux dans cette période si difficile. L'État a d'ores et déjà mis en place un certain nombre de mesures à destination du monde économique. La Ville, à son niveau, a décidé de procéder à des exonérations de droits de terrasse et d'enseigne pour les commerçants et de les accompagner dans la mesure de ses possibilités aux côtés de la Métropole.

Nous vivons aujourd'hui une situation inimaginable il y a encore quelques mois. Mais dans de telles circonstances, de belles choses émergent à Orléans et il convient de le souligner. Des entreprises réorientent leurs productions pour fabriquer du gel hydroalcoolique, des start-up du Lab'O innovent et conçoivent des visières de protection pour les personnels soignants, des restaurateurs donnent leurs stocks de nourriture aux plus démunis... Des acteurs culturels locaux offrent, sur le web, des moments d'évasion en exprimant leur talent, que vous pouvez aussi retrouver sur notre portail *On sort... chez vous!* Les élans de générosité, de solidarité, de fraternité sont chaque jour plus nombreux. Les habitants applaudissent tous les soirs de leurs fenêtres tous ceux qui sont en première ligne dans cette crise. Sur les réseaux sociaux, des milliers de personnes se font le relais des mesures de précautions en affichant la phrase : « *Je sauve des vies, je reste chez moi.* » Un grand bravo pour cet esprit d'unité. Nous sommes tous concernés et c'est tous ensemble, mobilisés et solidaires, que nous sortirons de cette crise.

• Contact : [majoritevilleorleans@orange.fr](mailto:majoritevilleorleans@orange.fr)

## CONSTRUIRE LE MONDE D'APRÈS

### Corinne Leveux-Teixeira et Jean-Philippe Grand, conseillers municipaux groupe socialiste, Verts et apparentés

La crise sanitaire actuelle est inédite par sa gravité et son ampleur : 150 pays sont affectés ; 3 milliards de personnes sont confinées. Dans les zones fortement touchées, la transmission rapide du virus et la détérioration brutale de l'état des malades conduisent à la saturation des services de réanimation.

Outre ses conséquences humaines très lourdes, le Covid-19 a un impact profond sur les modes de vie, les secteurs économiques, l'organisation sociale, la transmission des savoirs, la vie culturelle, le droit et les libertés publiques. Tous les pans de l'activité humaine sont bouleversés.

Ces mutations sont sources d'angoisse et d'interrogations pour l'avenir. Elles sont aussi porteuses d'enseignements positifs.

D'abord, l'importance des services publics : les hôpitaux, bien sûr, mais aussi la protection sociale, l'aide à l'enfance, la police, l'Éducation nationale, les collectivités locales – et notamment les communes, qui viennent en aide aux personnes âgées isolées, aux SDF, aux jeunes précaires, aux femmes et aux enfants battus.

Ensuite, la force de la solidarité : se protéger, c'est protéger les autres. Le confinement met en lumière l'importance du lien social, suscitant l'émergence d'initiatives destinées à rompre l'isolement.

Enfin, la préservation de l'environnement. Ce sont les atteintes aux écosystèmes qui sont à l'origine de l'émergence du Covid-19. Il est devenu essentiel de rompre avec cette logique de prédation naturelle si nous voulons éviter de nouvelles pandémies. Une crise est toujours une épreuve. Elle peut être, aussi, une occasion de croissance en humanité. Saisissons-la pour vivre mieux ensemble dans le monde d'après !

• Contact : [socialistesvertsorleans@gmail.com](mailto:socialistesvertsorleans@gmail.com)

## COVID-19 : SOLIDARITÉ, RESPONSABILITÉ ET RESPONSABILITÉS !

### Dominique Tripet et Michel Ricoud, conseillers municipaux groupe Parti communiste

À Orléans comme ailleurs, le jour d'après ne devra définitivement plus être comme celui d'avant. Nous devons être solidaires. La municipalité s'y emploie. Mais les questions de fond demeurent : pourquoi avons-nous laissé l'approvisionnement de nos établissements de santé aux mains des secteurs marchands et être délocalisé ? Et les suppressions drastiques de lits d'hôpitaux, d'établissements hospitaliers ? Ni l'hôpital, ni les services publics ne sont des entreprises à but lucratif. Ils n'ont pas vocation à servir des actionnaires, mais à être au service de toutes et tous, sans distinction aucune.

Il faudra plus que des applaudissements à zoh, l'héroïsation des personnels des services publics, tellement décriés, attaqués, « coûtant un pognon de dingue », pour nous sortir du marasme sociétal où nous a conduits ce capitalisme vorace et meurtrier. Nos vies valent plus que leurs profits !

Courage et soutien à celles et ceux qui ont été touchés par cette maladie. Demain, ensemble, dans ce monde d'après, faisons place définitivement à « l'Humain d'abord » !

• Contacts : 02 38 79 27 31 - [domtripet@gmail.com](mailto:domtripet@gmail.com) - [michel@ricoud.com](mailto:michel@ricoud.com)

## Arlette Fourcade et Christophe de Bellabre, conseillers municipaux groupe des élus non-inscrits

Le groupe des élus non inscrits n'a pas souhaité publier de tribune dans ce numéro.

• Contact : <https://gniorleans.wordpress.com/>

GROUP

# NORIAL

Les notaires

Bernard DUPUY DENUS • Thierry CATANÈS • Jean-Paul BLACHIER  
Yvan LOUESSARD • Xavier PELLEGRIN • Christophe HATTON • Miguel MERCIER  
Sophie COLLIN • Delphine DUROS • Thomas CATANÈS • Cécile BANNERY



## ORLÉANS QUARTIER DUNOIS - 332 800 €

Réf : 45007-381808

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 320 000€ hors honoraires)

Proche Gare et toutes commodités MAISON/APARTEMENT (sans jardin) très belle rénovation de 91,37 m<sup>2</sup>, composée : Rez de chaussée : Pièce à vivre avec cuisine aménagée équipée (36,19 m<sup>2</sup>), 1 chambre avec rangements et salle d'eau attenante, wc, local chaudière. ETAGE : Mezzanine (bureau), 2 belles chambres, salle d'eau avec WC. Cave voutée. (Possibilité de garage en plus).

DPE Energie : DPE effectué, certification sans mention.



## ORLÉANS EST - 114 400 €

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 110 000€ hors honoraires)

Début faubourg de bourgogne proche toutes commodités, petite copropriété. Appartement T3 de 57,88 m<sup>2</sup> comprenant : Entrée, salle à manger, 2 chambres, salle de bains, WC.

DPE Energie : CLASSE ENERGIE E (129 kWh/m<sup>2</sup>/an)  
DPE CO2 : CLASSE ENERGIE F (80 CO2/m<sup>2</sup>/an)



## ORLÉANS LA SOURCE - 149 700 €

Réf : 45007-381495

Honoraires 3,96% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 144 000€ hors honoraires)

Proche Orée de Sologne Pavillon de plain-pied, jumelé d'un côté par le garage, composé : Entrée avec rangements, salle à manger, salon/chambre, véranda, 2 chambres, salle de bains, WC. Garage attenant. Jardin clos 395 m<sup>2</sup>

DPE Energie : CLASSE ENERGIE F (135 kWh/m<sup>2</sup>/an)  
DPE CO2 : CLASSE ENERGIE D22 (102 CO2/m<sup>2</sup>/an)



## ORLÉANS - 90 100 €

Réf : 45007-381333

Honoraires 6% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 85 000€ hors honoraires)

Dans l'hyper centre d'Orléans, appartement 2 pièces de 34 m<sup>2</sup> situé dans une petite copropriété comprenant : séjour avec un coin cuisine, chambre, salle d'eau. Vendu avec une cave. Bien en copropriété.

DPE en cours.



## ORLÉANS SUD - 260 000 €

Réf : 45007-381302

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 250 000€ hors honoraires)

Idéalement situé dans le quartier du Jardin des Plantes, agréable appartement de 5 pièces, disposant d'un salon-séjour, donnant sur un balcon, cuisine avec balcon et cellier, 3 chambres. Parking.



Service Négociation  
10 rue d'Illiers - 45000 ORLÉANS  
negociation-immobiliere.norial@notaires.fr

Siège Social

62 rue Alsace Lorraine - 45000 ORLÉANS  
02 38 53 27 78

Négociateurs

Mme BERGERARD - M. DE SOUZA  
02 38 53 70 85



35<sup>e</sup> CAMPAGNE DES RESTOS DU COEUR

« J'ai une petite idée... »



on compte sur vous  
Cherhe

Faites votre don sur : [dons.restosducoeur.org](http://dons.restosducoeur.org)

MERCI !

N°1 du portage de repas à domicile

Votre repas livré à domicile et bien plus encore...

services à domicile

Portage de repas • Télé-assistance  
Assistance administrative • Petits travaux

2 place Olivier de Serres  
45100 ORLÉANS  
[orleans@les-menus-services.com](mailto:orleans@les-menus-services.com)  
**02 38 97 86 71**  
[www.les-menus-services.com](http://www.les-menus-services.com)

LA CONFIANCE À DOMICILE



**A DEUX  
ON APPREND  
MIEUX**



**Anacours**  
SOUTIEN SCOLAIRE

COURS PARTICULIERS | STAGES INTENSIFS | COURS ONLINE

86 rue Banner  
45000 Orléans  
☎ 02 38 42 10 30

[www.anacours.com](http://www.anacours.com)



RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

**PROCHAINEMENT  
à ORLÉANS**



DÉCOUVREZ  
LE CONCEPT  
OVELIA

**Un cadre idéal pour les seniors**

**Le Clos de la Reine Blanche (Ouverture Aout 2020)**

- > Restaurant, piscine intérieure, médiathèque, salon de coiffure...
- > Animations quotidiennes, téléassistance, nombreux services...
- > Appartements disponibles à la location (du T1 au T3).

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS  
**06 69 01 93 48**

Le Clos de La Reine Blanche - Rue Drufin - 45000 Orléans

[www.ovelia.fr](http://www.ovelia.fr)